

COMMUNE DE

CHERRUEIX

Nouvelle équipe municipale
CA et budget de la commune
Vie sociale
Projets -travaux
Actualités municipales
Vos associations
Actualités intercommunales
Agenda, tarifs salles



BULLETIN D'INFORMATION - JUILLET 2021

Le mot du maire

Cherrulaises, cherrulais.



Jean-Michel Taillebois, 50 ans,
professeur des collèges,
adjoint sortant.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir voté pour notre liste « Continuons d'agir ensemble pour Cherrueix » lors des élections municipales du 27 septembre 2020. Élu maire par le nouveau conseil, je succède ainsi à Jean-Luc Bourgeaux, devenu député d'Ille-et-Vilaine. Je n'avais pas imaginé, en revenant à Cherrueix il y a quinze ans, que j'accéderai à cette fonction. C'est une grande responsabilité que j'honorerai avec tolérance et ténacité pour le bien de tous.

C'est une situation exceptionnelle qui nous attendait en ce début de mandat. La pandémie de covid19 aura profondément changé nos vies pendant 1 an et demi. Nous avons tous souffert du confinement, de l'isolement, du manque de libertés, du travail à l'arrêt voire de la maladie. L'équipe municipale vous a accompagné tout au long de cette épreuve : communication, attestations, masques, protocoles sanitaires à la mairie, l'école, la garderie, la cantine et la bibliothèque, transport des plus fragiles vers la vaccination, offre d'un bon repas chez nos commerçants,

tombola de la Saint-valentin... Cette période difficile nous laisse un goût amer mais elle a aussi été l'occasion de formidables solidarités entre amis, voisins et familles avec le concours des bénévoles, des associations, des commerçants et des employés communaux. **Merci à tous.**

Cette situation exceptionnelle a aussi eu un impact sur l'économie allongeant les délais de livraison, les procédures administratives et le lancement des chantiers. A ce titre, le réaménagement de l'accueil de la mairie a mis du temps à démarrer, celui de la rue Théophile Blin est en attente et celui de la création de nouvelles places de stationnement est à venir. Je vous invite à découvrir dans les pages suivantes, les diverses réalisations et les projets à venir.

La situation revient à la normale et je serai heureux de vous retrouver cet été dans les rues de Cherrueix, ses cafés, son marché d'été.

La vie va pouvoir reprendre !

Présentation de la nouvelle équipe municipale élue le 27 septembre 2020





Marie-Madeleine Wysocki, 74 ans, retraitée cadre administratif, adjointe sortante.



Robert Carré, 70 ans, retraité agent immobilier, conseiller sortant.



Audrey Berest, 32 ans, aide-soignante, conseillère sortante.



Jean-Claude Josse, 77 ans, retraité commerçant, adjoint sortant.



Céline Gest, 50 ans, conseillère clientèle, conseillère sortante.



Xavier Delaunay, 35 ans, mytilculteur, conseiller sortant.



Thyphaine Chauvière, 41 ans, cheffe de projet, conseillère sortante.



Annick Hardy-Lesénéchal, 73 ans, retraitée SS Enim, conseillère sortante.



Gilbert Monmarche, 67 ans, retraité du bâtiment, conseiller sortant.



Marie Guillaume, 36 ans, aide médico-psychologique, conseillère sortante.



Benoit Vaevien, 41 ans, agriculteur, conseiller sortant.



Claire Giraudon, 58 ans, artiste peintre.



Maxime Valet, 32 ans, agent SNCF.



Françoise Strazzer, 55 ans, secrétaire.



Frédéric Legrand, 58 ans, ingénieur du son.

Démission de David Sevegrand le 30 mars 2021. Remplacé par la 1ère suppléante, Françoise Strazzer.
Conseillers communautaires : Jean-Michel Taillebois, Marie-Madeleine Wysocki, Xavier Delaunay.

> Quatre adjoints au lieu de trois

Marie-Madeleine Wysocki, première adjointe, est déléguée dans les domaines suivants : affaires périscolaires, vie sociale, culture, bibliothèque.

Robert Carré, 2e adjoint, est délégué dans les domaines suivants : travaux d'aménagement, gestion du service technique, sécurité des bâtiments et des ERP (Établissements recevant du public).

Audrey Berest, 3e adjointe, est déléguée dans les domaines suivants : familles (espace de vie sociale, jeunesse), affaires scolaires (relation avec les écoles et caisse des écoles).

Jean-Claude Josse, 4e adjoint, est délégué dans les domaines suivants : tourisme, gestion du littoral et du domaine public maritime, cimetière, animations, associations, salles communales, sport.

> 3 conseillers municipaux ont des délégations :

Xavier DELAUNAY est délégué à la gestion de l'eau, du littoral, du port et des travaux.

Céline GEST est déléguée aux commerces, marchés, marchands ambulants et cérémonies.

Thyphaine CHAUVIERE est déléguée à la communication.

> Les commissions

(le maire est d'office membre de toutes les commissions)

A - COMMISSIONS INTERNES

TRAVAUX, AMENAGEMENT, SERVICE TECHNIQUE :

Robert CARRE, Xavier DELAUNAY, Gilbert MONMARCHÉ, Benoit VAEVIEN, Maxime VALET.

TOURISME : Jean-Claude JOSSE, Marie-Madeleine WY SOCKI, Thyphaine CHAUVIERE, Gilbert MONMARCHÉ, Claire GIRAUDON.

DPM, GESTION DU LITTORAL : Jean-Claude JOSSE, Marie-Madeleine WY SOCKI, Xavier DELAUNAY, Thyphaine CHAUVIERE, Gilbert MONMARCHÉ, Claire GIRAUDON.

ASSOCIATIONS (Suivi des associations, gestion des salles...) : Jean-Claude JOSSE, Marie-Madeleine WY SOCKI, Thyphaine CHAUVIERE, Annick HARDY, Marie GUILLAUME, Frédéric LE GRAND.

ANIMATIONS :

Animations municipales, accompagnement animations extérieures, animation sportive : Jean-Claude JOSSE, Audrey BEREST, Maxime VALET, Frédéric LEGRAND

CULTURE (concerts, expos...) : Marie-Madeleine WY SOCKI, Audrey BEREST, Jean-Claude JOSSE, Claire GIRAUDON, Maxime VALET, Frédéric LEGRAND.

FAMILLES (espace vie sociale, jeunesse) : Audrey BEREST, Maxime VALET, Marie GUILLAUME.

RELATION ECOLE : Audrey BEREST, Céline GEST, Annick HARDY, Maxime VALET

CAISSE DES ECOLES : Président : Monsieur le Maire, deux Conseillers : Audrey BEREST, Maxime VALET, trois représentants des parents d'élèves, désignés par le Conseil d'Ecole.

Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale chargée de la circonscription ou son représentant

Un délégué du sous-préfet : Madame Eliane BAROUTI, Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN)

PERISCOLAIRE (garderie, cantine) : Marie-Madeleine WY SOCKI, Audrey BEREST, Annick HARDY, Maxime VALET. Fabienne BARRY, secrétaire de mairie et deux représentants du personnel communal. Deux délégués de parents d'élèves.

VIE SOCIALE : Président : Monsieur le Maire.

Membres du Conseil Municipal : Marie-Madeleine WY SOCKI, Annick HARDY, Céline GEST,

Membres extérieurs : Michel PINCE, Bernard ROUPIE, René FOUGERES, Monique CARRE, Elisabeth MARTINEZ.

COMMERCES : GEST Céline, CHAUVIERE Thyphaine, JOSSE Jean-Claude.

COMMUNICATION : CHAUVIERE Thyphaine, Marie-Madeleine WY SOCKI, Céline GEST, Françoise STRAZZER, Frédéric LEGRAND

FINANCES : l'ensemble des conseillers municipaux

LISTE ELECTORALE : Un conseiller municipal : Mme Annick HARDY, un délégué du Tribunal de Grande Instance, un délégué du Préfet

B - COMMISSION APPEL OFFRES

Président : TAILLEBOIS Jean-Michel, Maire

Membres titulaires : CARRÉ Robert, WY SOCKI Marie-Madeleine, JOSSE Jean-Claude

Membres suppléants : DELAUNAY Xavier, VAEVIEN Benoit

C - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

DIRECTS présidée par le Maire.

Titulaires : WY SOCKI Marie-Madeleine, JOSSE Jean-Claude, GUILLAUME Marie, CARRE Monique, LAUNAY David et FOUGERES René.

Suppléants : HARDY Annick, TAN Jeannine, BERTRAND Didier, RENARD Louis-Claude, MAHEU Monique, COSSÉ Dominique.

D - DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE (SDE35) : CARRÉ Robert

CLE (Commission Locale de l'eau du SAGE des bassins Côtiers) : DELAUNAY Xavier

Compte administratif

2020 Commune

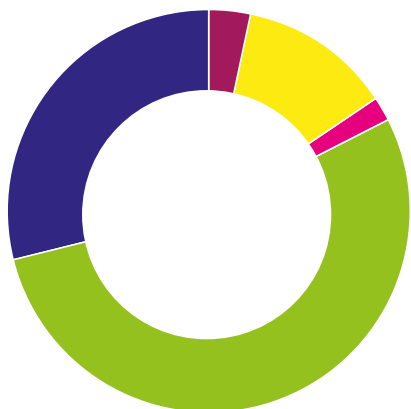
Dépenses de fonctionnement	654 573.04€
Recettes de fonctionnement	867 372.34€
Excédent de fonctionnement	212 799.30€

Dépenses d'investissement	209 789.26€
Recettes d'investissement	299 255.89€
Excédent d'investissement	89 466.63€

2020 Assainissement

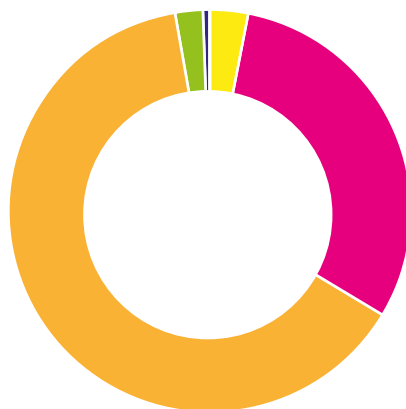
Excédent d'exploitation	76 408.45€
Excédent d'investissement	44 632.95€

— FONCTIONNEMENT —



011 Charges à caractère général	188 942 ^{€47}
012 Charges du personnel	350 961 ^{€70}
014 Atténuation de produits	64 [€]
042 Opérations d'ordre	11 003 [€]
65 Charges de gestion courante	80 933 ^{€44}
66 Charges financières	22 431 ^{€44}
67 Charges exceptionnelles	236 ^{€99}

Total des dépenses
654 573^{€04}

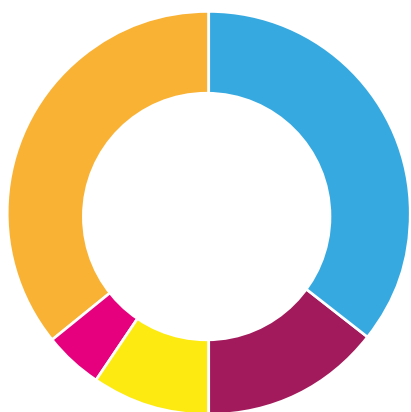


013 Atténuation des charges	2 992 ^{€51}
70 Produits des services	18 336 ^{€46}
73 Impôts et taxes	494 578 [€]
74 Dotations et participations	327 096 ^{€96}
75 Produits et gestion courante	24 318 ^{€21}
76 Produits financiers	5 ^{€19}
77 Produits exceptionnels	44 ^{€98}

Total des recettes
867 372^{€34}

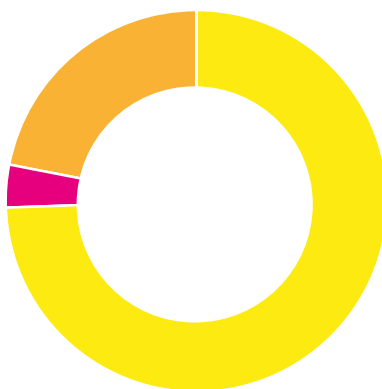
Résultat fonctionnement 212 799^{€30}

— INVESTISSEMENT —



040 Opérations d'ordre	0 [€]
16 Remboursement d'emprunt	74,918 ^{€84}
20 Immo.incorporelles	10 080 [€]
204 Subvention équipement	19 958 ^{€02}
21 Immo. corporelles	30 028 ^{€88}
23 Immobilisations en cours	74 803 ^{€52}

Total des dépenses
209 789^{€26}



001 Excédent reporté	65 306 ^{€96}
040 Opérations d'ordre	11 003 [€]
10 Dotations fonds divers réserves	222 765 ^{€93}
13 Subventions d'investissement	0 [€]
16 Emprunts	180 [€]

Total des recettes
299 255^{€89}

Résultat fonctionnement 89 466^{€63}

Actions sociales

Devant les difficultés rencontrées par certaines personnes âgées, sans connexion internet et sans possibilités de transport, certains membres du conseil municipal, de la mairie et des bénévoles ont véhiculé quelques anciens vers le centre de vaccination de Dol ouvert depuis le 22/02/2021, après de nombreux reports.

Nous avons pu prendre certains rendez-vous avec l'aide de Jérôme Dolbois, secrétaire bénévole de ce centre mis à disposition par la ville de Dol de Bretagne. Toutefois, il reste encore à l'heure actuelle, quelques personnes inscrites sur notre liste d'attente. Nous faisons le maximum pour leur trouver une solution.

- Suivant les directives de l'Etat, les divers protocoles de protection anti covid ont été mis en place à la mairie, à la bibliothèque, à l'école, la garderie et la cantine. En ce qui concerne ces 3 derniers lieux les protocoles ont été validés par les enseignants et les parents d'élèves.
- Les membres du conseil ont également apporté des masques chez les habitants et ont déposé



Toujours à cause de la crise sanitaire et du confinement, le repas convivial organisé chaque année pour les personnes âgées de 70 ans et plus inscrites sur la liste électorale, n'a pas pu avoir lieu. La municipalité a donc offert des « bons repas » à retirer dans l'un des deux restaurants ouverts à la période des fêtes de fin d'année. Ce sont 215 de nos concitoyens qui ont profité de cette offre : restaurateurs et bénéficiaires ont apprécié cette initiative spéciale 2020.

des bons de retrait dans les boîtes à lettres si personne n'était au domicile lors de leur passage.

- Pendant les périodes de confinement, Marie-Madeleine Wysocki et Céline Gest ont appelé les personnes les plus âgées afin de prendre des nouvelles de leur santé et leur proposer de l'aide en cas de besoin (courses, attestations, ...)

Nous avons d'ailleurs eu le privilège d'accompagner notre centenaire, Anne Marie PINCE née Fournier le 5 mars 1921 à Epiniac, pour les deux injections du vaccin.

Toutefois, Les circonstances sanitaires ne nous ayant pas permis d'organiser une petite réception d'anniversaire, c'est en comité restreint que nous nous sommes rendu à son domicile où nous attendaient ses filles et ses gendres.

Monsieur le Maire Jean-Michel Taillebois, Monsieur le Député Jean-Luc Bourgeaux, Marie-Madeleine Wysocki et Céline Gest ont apporté fleurs et champagne pour fêter dignement cet événement et notre alerte centenaire nous a régalé de ses anecdotes et de ses chansons en gallo.

Longue vie à elle.



Quelques informations sociales :

Dès juillet 2021, nous aurons le plaisir d'accueillir une orthophoniste au sein de notre Maison de Santé. Elle rejoint donc nos infirmiers, nos kinésithérapeutes et notre médecin. Bienvenue à elle ainsi qu'au deuxième kiné arrivé depuis quelques mois, et merci d'avoir choisi notre commune.

Délibérations

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021 (22/04/21)

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes. La commune a donc délibéré sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB 2020. Le taux départemental s'élevant à 19.90% et le taux communal à 13.88%, le nouveau taux communal de référence TFPB s'élèvera à 33.78%. Cette modification de taux sera neutre pour le contribuable, puisque la partie départementale de la TFPB ne sera plus appliquée.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2021 :

- TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES : 33.78%
- TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES : 45.27%

LES TARIFS 2021 IDENTIQUES À 2020 : (15/12/20)

Assainissement :
part fixe, 9,25 € par semestre ; au m³, 1,05 €.

Cimetière :
Concession trentenaire, 230 € ; cinquantenaire, 322 € ; columbarium trentenaire, 956 € ; cinquantenaire, 1 043 € ; dispersion des cendres, 100 €. Plaque au mur, 100 € pour 30 ans, 150 € pour 50 ans.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (26/01/21)

Le conseil municipal a procédé à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, élaboré en 2011. Il s'agit d'anticiper les situations dangereuses qui peuvent survenir (naturelles ou technologiques) afin d'organiser localement les actions selon les risques encourus. Pour cela, la municipalité a défini le rôle des élus dans le cadre de l'organisation communale de crise.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (30/03/21)

Le Code général des Collectivités Territoriales prévoit que l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les 6 mois de son installation. Le conseil municipal a donc rédigé ce règlement qui fixe notamment : les modalités de réunion du Conseil Municipal (convocation, tenue des séances, votes, comptes-rendus...), le fonctionnement des commissions, l'exercice du droit d'expression des élus.

RÉVISION PLAN LOCAL URBANISME (PLU) (03/11/2020)

La municipalité s'est opposée au transfert du Plan local d'urbanisme communal à la communauté de communes et tient à conserver la maîtrise pleine et entière de cette compétence.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (30/03/21)

a été approuvé en 2007. Le conseil décide de lancer sa révision pour l'adapter notamment aux obligations du PPRSM (Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine), de la loi dite ELAN (Aménagement et protection du littoral) et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du pays de Saint-Malo. Les objectifs sont : modération de la consommation de l'espace, lutte contre l'étalement urbain, protection des espaces naturels, agricoles et littoraux, et préservation des continuités écologiques. Mais aussi, favoriser une production résidentielle maîtrisée, logements diversifiés en adéquation avec les enjeux démographiques de la commune, aménager le stationnement, développer des mobilités douces et sécuriser les liaisons pédestres et cyclables. Pour tenir les habitants informés : un article sur l'avancée de la révision du PLU paraîtra dans chaque bulletin municipal. Une permanence sera tenue à destination du public durant la phase réglementaire du projet. Les éléments du diagnostic seront affichés en mairie avec un registre à disposition pour les remarques ou observations qui pourront être consignées jusqu'à l'arrêt du projet. Les documents d'étude seront visibles sur une page Internet dédiée.

CONTRAT D'OBJECTIFS & STATIONNEMENT MULTI-SITES (30/03/21)

L'étude prospective d'aménagement de la commune, réalisée par le Cabinet Archipole permettra de préparer cette révision du PLU et d'écrire les enjeux du projet d'aménagement et de développement durable. Cette étude, démarrée début 2019, s'est attachée à étudier les spécificités de Cherrueix, et à proposer des schémas d'aménagement, à court, moyen et long terme, pour le développement de la commune. Les résultats de l'étude seront présentés à la population au cours d'une réunion publique, qui sera fixée dès que les conditions sanitaires le permettront. Cette étude prospective permettra aussi d'obtenir une subvention du département dans le cadre d'un contrat d'objectif.

L'aménagement de la rue Théophile Blin est un objectif fort, mais deux éléments obligent à différer sa réalisation ; en effet, d'une part, plusieurs constructions sont en cours ou en projet dans la rue, et impactent la voirie ; d'autre part, la régularisation des emprises de la voirie sur des propriétés privées doit être faite par l'intermédiaire d'un géomètre et d'un notaire, ce qui implique des délais supplémentaires.

Quatre autres zones ont été identifiées par le cabinet Archipole, dans un objectif d'une part de sécuriser en les délimitant les zones voirie-parking-piétons, et d'autre part d'embellir et de requalifier les espaces concernés. Il s'agit du parking de l'école, du lotissement Saint-Pierre,

de la zone au sud de la Salle du Temps Libre, et des abords du foyer du Mascaret. Ce projet d'aménagement urbain multi-sites établi par le cabinet Horizons est estimé à 134 000 € HT, et est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) et d'une subvention au titre des recettes des amendes de police. (15/12/20)

ACQUISITION TERRAIN STATIONNEMENT RUE THÉOPHILE BLIN (26/01/21)

Dans le cadre de recherches de terrain pour créer du stationnement sur la commune, le conseil a acheté une parcelle de 1745 m², rue Théophile Blin, cadastrée G n° 161 pour 75 000 € et contracté un prêt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne (30/03/21).

TRAVAUX À L'ÉCOLE DES MOULINS (09/03/21)

Des travaux auront lieu à l'école des Moulins afin de libérer la salle de la garderie, pour y implanter une salle de motricité pour les maternelles. Est aussi prévu l'aménagement du préau en salle de garderie, pour un montant de 156 169 €.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier de subventions de l'État, au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), et du Département, au titre du Fonds de solidarité territoriale (FST). La commune financera le reste à charge.

Si l'école est classée « école verte, école propre », les travaux d'isolation phonique et thermique peuvent aussi bénéficier d'aides financières.

PLAN DE GESTION UNESCO ET VUE DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL (09/03/21)

Le conseil a reconnu la Valeur Universelle Exceptionnelle de la baie du Mont Saint-Michel et validé sa participation à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion Unesco de la baie mais seulement si ce plan assurait l'intégrité de l'habitat, des activités agricoles, maritimes, touristiques et de loisir.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Une Association de chasse communale (ACC) réunit depuis de nombreuses années les chasseurs de la commune de Cherrueix.

Cette association souhaite faire évoluer ses statuts pour créer une ACCA (Association communale de chasse agréée).

Cette évolution permet de mieux gérer les droits et obligations des chasseurs.

Le conseil municipal s'est prononcé le 15 décembre 2020 favorablement pour l'engagement de la procédure de constitution de l'ACCA. Tous les propriétaires seront contactés pour avis au cours de l'été et une enquête publique aura lieu dès le début de l'automne.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la fédération départementale des chasseurs ou M.Peltier président de l'ACC. (15 décembre 2020)

Travaux

AMÉNAGEMENT ACCUEIL MAIRIE

Ce projet répond avant tout à une volonté d'accessibilité et de confidentialité de l'accueil des usagers. Le projet prévoit une extension du hall d'accueil, qui permettra la création d'un porche, et l'entrée dans le bâtiment par un sas comprenant deux portes vitrées automatiques. L'espace d'accueil au secrétariat sera fermé pour respecter la confidentialité, et le bureau actuel sera aménagé de façon à comporter un espace reprographie séparé du bureau.

Le montant des travaux s'élève à 118 448,39 € HT. Ils bénéficieront de 40 % de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) et de 35 % au titre de la FSIL (Fond de Solidarité à l'Investissement Local).

Ces travaux sont prévus pour une durée de 4 à 5 mois, pour une livraison à l'été 2021. Pendant ce temps, les locaux de la mairie sont transférés au 2, avenue du Château.

TRAVAUX À L'ATELIER MUNICIPAL

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés à l'atelier municipal pour répondre aux conditions de sécurité et de normes pour le personnel : rénovation de la grande porte coulissante,

nouvelle cuve à fioul, ballon d'eau chaude, vestiaire, isolation, fenêtres, sécurité...

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

De nouvelles barrettes de signalisation ont été posées pour indiquer les commerces, services et centres d'intérêts en partenariat avec le CAP Cherrulais et les professionnels de Cherrueix.



P Pour répondre au problème du stationnement à la journée devant les commerces de la place de l'église et en accord avec les commerçants, le stationnement est limité à une durée de 2h et ce, de 9h à 19h, 7j/7, du 1er avril au 30 septembre.

Pour répondre aux problèmes de circulation, en période d'affluence, dans la rue du Rageul, celle-ci est mise en sens unique de l'ouest vers l'est, entre la ruelle aux loups et la rue César Legallois.

Pour indiquer les parkings de la maison du temps libre, derrière l'école et bientôt de la rue Théophile Blin, des panneaux sont installés autour de la place de l'église.

Pour faire respecter l'arrêté préfectoral qui interdit le stationnement, sauf riverains et usagers, sur la route des moulins, une signalétique a été installée.

Pour un environnement toujours plus sain, trois « Espaces sans tabac » ont été créés à l'entrée de l'école, du centre de loisirs et des jeux de la grève dans le cadre d'une charte signée avec la Ligue contre le cancer.



La commune a renouvelé son label de « Commune touristique » et des panneaux ont été posés à cet effet aux entrées de Cherrueix.



ASSOCIATION SYNDICALE DES DIGUES ET MARAIS DE DOL :

L'étroite collaboration avec l'association syndicale des Dignes et marais, son président Charles Tézé et ses représentants cherruais a permis lors de cet hiver pluvieux de veiller à la bonne gestion hydraulique des canaux dans le marais blanc. Une buse a été remise à niveau dans les virages de Bacillé au croisement de la D85 et du chemin des douves (R12).



CHEMIN DES PETITS-PRÉS :

Après les fortes pluies de ces derniers hivers, il a fallu remettre en état le chemin dit « des petits-prés » (route communale C104) sur 1,4kms avec recréation de la pente vers le canal pour un montant HT de 6 445.25 €.



ENTRETIEN DES ROUTES AVEC L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DU PAYS DE SAINT-MALO

Le délaissé du Bec à l'Ane, à la sortie de la Larronnière sur la D797 a été réaménagé en fermant les entrées aux deux extrémités, et en créant une entrée au centre.

La RD 85 devient prioritaire. Des stops sont implantés aux voies secondaires, sauf au dernier carrefour où est implanté un « cédez le passage ».

Le fossé le long de la route départementale 85 (Cherrueix-Baguer Pican) au sud du lieu-dit de la Croix-la-grise a été recréé et la route rechargée en bitume afin de régler le problème de rétention d'eau et le risque d'aquaplaning.





Tour Dialo

DE NOUVEAUX JEUX A L'ECOLE ET SUR LA GREVE

A l'école, une structure de jeu « Étoile filante » de 6 805 € HT avec dalles sera installée. Pour l'aire de jeu sur la grève, un siège nacelle complète les balançoires et la « Tour Dialo » remplace l'ancienne structure d'escalade pour 3 192 € HT.

ACHAT MUTUALISÉ D'UNE DÉSHERBEUSE THERMIQUE

Afin d'entretenir la propreté des rues et trottoirs sans produits phyto-sanitaires, Cherrueix s'est associée avec les communes de Roz-Landrieux, Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Epiniac, Saint-Broladre et Vieux-Viel. Un groupement d'achat a été constitué pour acquérir une désherbeuse à eau chaude de 30 450 € HT. Cherrueix participe à hauteur de 15 %, soit 4 567,50 € HT.



LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

« La mer commence ici »

Cette campagne a été déployée sur les communes du territoire du Bassin Côtier de Dol de Bretagne. Elle consiste à installer devant les grilles de récupération des eaux pluviales, un macaron en lave émaillée indiquant « Ne rien jeter, la mer commence ici ». Elle vise à sensibiliser le public à la lutte contre les sources de pollution terrestre pour protéger le milieu marin. Et oui, contrairement aux eaux usées (assainissement), l'eau de pluie rejoint directement les rivières puis la mer sans passer par une station d'épuration !



Actualités municipales

CANTINE :

L'Etat proposant un partenariat sur 3 ans pour tester un service de cantine à 1€, nous étudions la possibilité de la mise en place d'un tel service pour la rentrée de septembre, 3 tarifs devant être appliqués selon le quotient familial des familles.

Attention, seules les familles acceptant de nous fournir leur quotient familial pourront être susceptibles de bénéficier de cette opération.

Si le conseil municipal accepte cette proposition, les renseignements seront portés à la connaissance des familles lors de l'inscription des enfants à la cantine.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE POUR LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

La municipalité de Cherrueix va mettre en place le dispositif « argent de poche » cet été pour la première fois et pour les 16 à 18 ans. Les jeunes travailleront dans le cadre de missions d'intérêt général au sein du service technique (aide à l'entretien des espaces verts, des bâtiments, petits travaux, etc) et recevront une indemnité par demi journée.

OPÉRATION SAINT VALENTIN

Afin d'aider les commerces de Cherrueix pendant la crise sanitaire, la municipalité a organisé une tombola le 14 février. Des bons d'achats, des lots d'une valeur de 30 euros ont été offerts à cette occasion. **(1 gagnant par commerce dans les 12 enseignes de la commune).**

EXPOSANTS AMBULANTS présents à l'année sur la commune devant la mairie de Cherrueix :

- Tous les jeudis de 16h à 20h : Estelle et Boris du « BILLIG TRUCK » sont présents pour vous proposer différentes recettes de galettes, saucisse artisanale, crêpes... Vous pouvez réserver au 06 07 74 29 14.
- Tous les vendredis matins de 8h30 à 12h30 : Le chalutier JEMA est présent pour vous proposer sa pêche de la nuit ou du jour en direct du pêcheur. Vous pouvez réserver au 06 65 04 15 10.
- Tous les samedis dès 18h : Luc, Pizzaiolo « Al Buon Gusto » vous propose différentes recettes de pizzas cuites au feu de bois avec des produits frais. Vous pouvez réserver votre pizza au 06 89 24 32 91

MARCHÉ DE PÂQUES

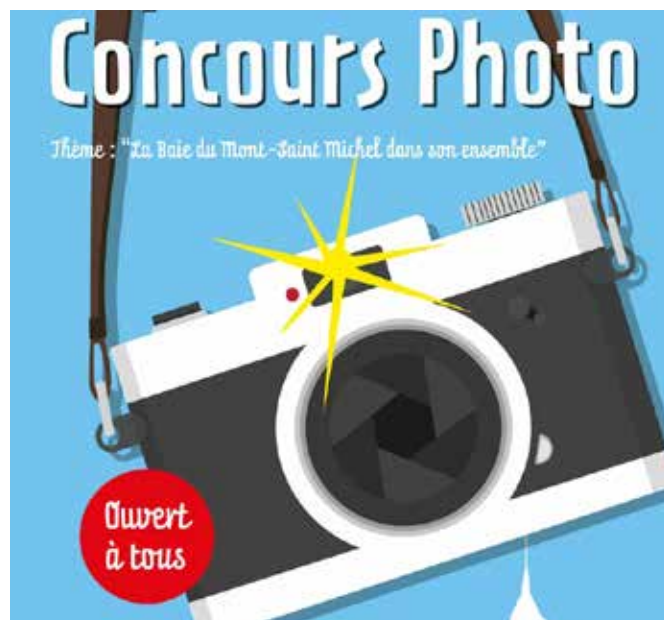
En raison de la crise sanitaire, avec l'accord du Sous-Préfet, le marché de Pâques a pu avoir lieu le lundi 5 avril avec une restriction au niveau des horaires 9h/14h et uniquement les produits de bouche.

LES MARCHÉS D'ÉTÉ auront lieu du 15 juillet au 26 août, tous les jeudis soir de 17h à 20h.

Producteurs et Créateurs locaux vous y attendent nombreux, différents plats à emporter vous seront proposés. Animation musicale à chaque marché.

CONCOURS PHOTO

La mairie a organisé un concours photo sur le thème « La baie du Mont-Saint-Michel dans toute son intégrité ». Ce concours ouvert à tous les photographes, y compris les mineurs (avec autorisation parentale) a récompensé les lauréats lors d'une cérémonie le 3 juillet en imprimant les plus beaux clichés sur des supports exposés en extérieur pour agrémenter les rues de Cherrueix.



« JOURNÉE CITOYENNE » CIMETIÈRE

Les produits phyto-sanitaires étant désormais interdits, la municipalité a organisé 2 journées citoyennes les 22 octobre 2020 et le 31 mars 2021. Merci à tous les bénévoles pour cette action au cimetière.

Nous encourageons tous les cherrulais à faire ce geste citoyen et désherber devant chez eux pour nous aider à garder nos trottoirs propres.



TENEZ VOS CHIENS

La mairie met à disposition des sacs à déjections canines dans 2 distributeurs devant la mairie et à la cale du bourg. Merci à tous les propriétaires de chiens, de garder nos rues et notre plage propres.

DÉCLARATION DES LOCATIONS

Nous vous rappelons que toute location saisonnière de maison, meublé, gîte ou chambres d'hôtes doit faire l'objet d'une déclaration en mairie (Art. L.634-1 à L.634-5 et R. 634-2 du code de la construction et de l'habitation).

RECENSEMENT DES PROBLÈME D'ACCÈS INTERNET

Afin d'améliorer votre accès à internet et d'éviter l'isolement, la commune de Cherrueix lance une grande campagne de recensement des perturbations et problèmes sur son réseau filaire, une liste d'inscription est ouverte en Mairie.

Les étapes à suivre :

1 - Lors d'un incident technique, appelez directement votre opérateur d'accès internet pour lui exposer la problématique. (n°services client pour Orange : 3900, pour Bouygues Télécom : 614 ou 1064, pour SFR : 1023 et pour Free : 3244). Si une solution est trouvée, nul besoin de venir vous inscrire en mairie.

2 - Si l'incident persiste, nous vous invitons donc à venir vous inscrire en mairie, et nous exposer votre problème. Dans un premier temps, nous recenserons les problèmes et nous vous contacterons afin de vous aider au mieux. Dans un second temps, la liste nous servira à monter un dossier, afin que le gérant du réseau fasse le nécessaire pour améliorer la qualité du service.



BIBLIOTHÈQUE :

Comme tout le monde, les bénévoles ont dû faire face à la crise sanitaire mais elles ont fait un maximum pour continuer à rendre service aux lecteurs : mise en place des différents protocoles, accueil des personnes sur rendez-vous, dépôt d'ouvrages à domicile en cas de non possibilité de déplacement de nos aînés, horaires adaptés pour respecter les différents couvre-feux, ...

Un petit rappel, la lecture publique étant une compétence communautaire, notre bibliothèque fait partie du réseau « Lire en Baie » comme les autres bibliothèques des communes de la communauté de communes « Pays de Dol Baie du Mont Saint Michel ».

Les bénévoles vous attendent avec impatience pour vous présenter les nouveautés qu'elles ont préparées pendant ces périodes difficiles. N'oubliez pas que ce service est GRATUIT. Pour tout renseignement, le téléphone 02 99 80 86 34, le site cherrueix.fr ou le Facebook de la mairie.

Associations



CÉLÉBRATION DU 8 MAI

Le nouveau président des anciens combattants, Bernard Roupie, a commémoré le du 8-Mai 1945 en petit comité. Étaient présents le président d'honneur, André Philippe, les porte-drapeaux, quelques élèves de l'école des Moulins, le maire et ses adjoints.

LE CLUB BONNE ENTENTE est de retour sur les terrains de boule bretonne depuis mars les jeudis et samedis, à partir de 14 h 30. Le club propose également de la marche tonique, ainsi que de la pétanque chaque mercredi.
Renseignements : 06 60 64 15 12.

LE CLUB GYM DANSE LOISIRS a repris ses activités en plein air début mai puisque la municipalité a proposé la cour du centre de loisirs.
Contact : 06 30 85 43 61.

DE NOUVEAUX CHARS POUR LES JEUNES : Le Noroit-Club a fait l'acquisition de six chars carénés blanc, nommés Saphir avec une voile orange et bleue. Une quinzaine de jeunes, à partir de 9 ans, s'entraînent le mercredi avec Christophe Roger et Anthony Chauvière. Les compétiteurs peuvent s'entraîner également le samedi. Renseignements : 06 13 11 45 53.



LE TÉLÉTHON

L'association Dzien Dobry la Pologne, organisatrice du Téléthon à Cherrueix, a remis 1 306 €, plus 300 € offerts par la municipalité, à AFM Téléthon. Cette somme a été obtenue par la vente de rubans, de repas, de tickets de tombola, par l'évaluation du poids de la citrouille et par des dons.



OPÉRATION DE NOËL DU CAP CHERRULAIS

L'association de commerçants du Cap cherrulais et la Fédération du commerce du pays de Saint-Malo ont offert, à l'occasion du jeu de Noël, un repas pour deux personnes dans un restaurant étoilé par le Guide Michelin, des places pour le karting de Saint-Malo, des entrées à Cobac Parc, des voyages à bord du Train marin pour découvrir la baie du Mont-Saint-Michel et des bons cadeaux chez les commerçants touchés par la crise économique.

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Un projet d'intensification des mesures de lutte collective contre les rongeurs aquatiques exotiques dans la Zone du Marais de Dol est porté par l'Association Syndicale des Dignes et Marais de Dol, le FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) et les communes du marais de Dol et impliquera les exploitants agricoles et conchylicoles, les associations de chasse et les riverains. L'association communale de Chasse Saint-Hubert lutte déjà activement contre ce nuisible. Un bac à équarrissage sera acheté par la commune pour collecter les cadavres d'animaux familiers et de nuisibles ou d'animaux retrouvés sur le domaine public maritime et terrestre.

DES MAISONS ILLUMINÉES POUR NOËL grâce au concours lancé par l'association de « La Baie en fête ». Monsieur et Madame Martin ont été les gagnants du panier garni.



Actualités Intercommunales

DE NOUVEAUX CONTAINERS À VERRE

Cinq grands containers à verre ont été installés devant l'atelier du service technique, rue Théophile Blin, à La Laronnière et sur le parking à l'entrée du cimetière.



LE PORT DU VIVIER-CHERRUEIX DENSIFIÉ

Des travaux d'aménagement et de densification ont été entrepris pour moderniser les infrastructures du premier port conchylicole européen. Pour mener à son terme cette deuxième tranche de travaux d'un coût de 3,5 millions d'euros, la communauté de communes Pays de Dol - baie du Mont-Saint-Michel a bénéficié du soutien d'un cofinancement de l'Union européenne, État, Région à hauteur de 520 837 €, d'une DETR de l'État à hauteur de 200 000 €, le reste étant pris en charge par les professionnels du port. Cette phase portait sur le traitement de l'eau avec un investissement de 735 000 €, sur la création de zones de tri des déchets, une reprise de la digue,

la création de neuf terre-pleins pour la conception de nouveaux bâtiments, qui seront soumis au respect d'un cahier de recommandations architecturales, paysagères et environnementales. Création aussi d'une plateforme ostréicole, de nouveaux parkings, d'aires de stockage de matériaux, et de stationnement, pour les bateaux amphibies. Pour Gérard Salardaine, qui fut président du syndicat intercommunal du port de 1977 à 2011, « c'est une réussite totale, un outil unique ». Le député de Saint-Malo Jean-Luc Bourgeaux qui a suivi l'évolution du port de bout en bout, a remercié, « tous les acteurs impliqués dans ces travaux ».

UNE FRESQUE AU CENTRE DE LOISIRS DU LION D'OR

Pendant l'été 2020, quarante-cinq enfants ont renoncé et agrandi la fresque du centre de loisirs du Lion d'Or, géré par la communauté de communes.



Informations pratiques

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 J Thierry	1 D Alphonse	1 M Gilles
2 V Martinien	2 L Julien Eymard	2 J Ingrid
3 S Thomas	3 M Lydie	3 V Grégoire 35
4 D Florent	4 M Jean-Marie Vianney	4 S Rosalie
5 L Antoine	5 J Abel 31	5 D Raïssa
6 M Mariette	6 V Transfiguration	6 L Bertrand
7 M Raoul	7 S Gaétan	7 M Reine
8 J Thibault 27	8 D Dominique	8 M Nativité de N.-D.
9 V Amandine	9 L Amour	9 J Alain 36
10 S Ulrich	10 M Laurent	10 V Inès
11 D Benoît	11 M Claire	11 S Adelphe
12 L Olivier	12 J Clarisse 32	12 D Apollinaire
13 M Henri / Joël	13 V Hippolyte	13 L Aimé
14 M Fête Nationale	14 S Évrard	14 M Croix Glorieuse
15 J Donald 28	15 D Assomption	15 M Roland
16 V N.-D. du Mt-Carmel	16 L Armel	16 J Édith 37
17 S Charlotte	17 M Hyacinthe	17 V Renaud
18 D Frédéric	18 M Hélène	18 S Nadège
19 L Arsène	19 J Jean Eudes 33	19 D Emilie
20 M Marina	20 V Bernard	20 L Davy
21 M Victor	21 S Christophe	21 M Matthieu
22 J Marie-Madeleine 29	22 D Fabrice	22 M Maurice
23 V Brigitte	23 L Rose de Lima	23 J Constant 38
24 S Christine	24 M Barthélémy	24 V Thècle
25 D Jacques le Majeur	25 M Louis	25 S Hermann
26 L Anne / Joachim	26 J Natacha 34	26 D Côme / Damien
27 M Nathalie	27 V Monique	27 L Vincent de Paul
28 M Samson	28 S Augustin	28 M Venceslas
29 J Marthe 30	29 D Sabine	29 M Michel / Gabriel 39
30 V Juliette	30 L Flacré	30 J Jérôme
31 S Ignace de Loyola	31 M Aristide	

Tournées d'enlèvement des ordures ménagères 🗑️ et recyclées 🟡

AGENDA 2021 :

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
3 juillet	Fête de la mer et des littoraux	Commune	Cale du char à voile
13 juillet	Feu d'artifice + repas	Commune, chasseurs	Grève, salle des fêtes
15 juillet - 26 août	Marchés de 17h à 20h	Commune	Centre bourg
23 juillet	Concert classique	Ad Amorem	Église
24 juillet	Concert	Famille Lechaux	Église
14 & 15 Août	Vide grenier	La Baie en fête	La Saline
28 & 29 Août	Challenge Revert	Le Noroît Club	Grève
4 & 5 Décembre	Téléthon	Dzien Dobry La Pologne	Cherrueix
Décembre	Jeu de Noël	CAP Cherrulais	Commerces

TARIFS LOCATION DE SALLES :

SALLE DU TEMPS LIBRE	Administrés	Commune
Salle complète 1 journée, avec ou sans cuisine, du lundi au jeudi	250 €	300 €
Total week-end avec ou sans cuisine du vendredi après-midi au lundi matin	400 €	510 €
Réunion (hors associations cherrulaises) vin d'honneur, obsèques réservées aux administrés	100 € (+ 25 si chauffage)	150 € (+ 25 si chauffage)
chauffage/électricité	du 15 octobre au 15 mai, 25 € journée, 50 € week-end.	
ESPACE DE LA GRÈVE	Administrés	Commune
Repas ou soirée	150 €	350 €
Vin d'honneur ou réunion, obsèques réservées aux administrés	50 €	80 €
Chauffage - électricité du 15.10 au 15.05	20 €	20 €

CHERRUEIX

Marché d'été

15 juillet au 26 août

Tous les
jeudis
17h-20h

Créateurs et Producteurs

Animations & Musique

HORAIRES :

AGENCE POSTALE COMMUNALE : ouverte désormais du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Fermeture le samedi. Tél. 02 99 48 93 45.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : Permanences le lundi, de 16h à 18h ; le mercredi de 15h à 17h, et le samedi, de 10h à 11h30. Cet été, la bibliothèque sera ouverte les lundis et jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 11h30. Tél. 02 99 80 86 34

MAIRIE : ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 30 ; fermée l'après-midi, du lundi au jeudi. Ouverte le vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30.

Permanences des adjoints les matins. Rencontre avec le maire sur RDV.

Mairie - 1, rue Théophile Blin 35120 Cherrueix

Tél. 02 99 48 95 79 ou mairie.cherrueix@wanadoo.fr

Informations : www.cherrueix.fr et sur Facebook